

Date de la Révision: 01/11/2024

# Fiches de Données de Sécurité

# 1. Identification

Nom du produit: EUCEM CGA 10-5 S50

Substance: CGA 10-5 S50

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Additif

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S

**Téléphone**: (450)465-2233

**Numéro de téléphone d'urgence:** 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

# 2. Identification des dangers

# Classification du Danger

# Risques pour la Santé

Toxicité aiguë (Orale) Catégorie 4

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale 43.7 %
Toxicité aiguë, cutanée 10.64 %
Toxicité aiguë, inhalation, 72.66 %

vapeurs

Toxicité aiguë, inhalation, 71.07 %

poussière ou brouillard

# Éléments d'Étiquetage

# Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Attention



Date de la Révision: 01/11/2024

Mention de Danger: Nocif en cas d'ingestion.

Conseil de Prudence

**Prévention:** Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée

soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant ce produit.

Intervention: En cas d'ingestion : Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous

sentez mal. Rincer la bouche.

Élimination: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée,

conformément à la réglementation locale, régionale, nationale,

internationale.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA):

Aucune.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

# Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Diethylene glycol	111-46-6	10 - <25%
Glycerine	56-81-5	5 - <10%
Acetic acid	64-19-7	5 - <10%
Ethylene glycol	107-21-1	0.1 - <1%

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# 4. Premiers soins

# Description des premiers soins requis

**Inhalation:** Sortir au grand air.

Contact Cutané: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas

d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.

Contact avec les yeux: Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée

immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil

médical/des soins.

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise. Rincer la bouche.

Protection personnelle pour

les secouristes:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes:** Peur causer de l'irritation de la peau et des yeux.

Date de la Révision: 01/11/2024

Dangers: Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le

Dangers spécifiques provenant

de la substance chimique:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection

spécial pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Données non disponibles.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité

compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation

locale.

Mesures de Précautions **Environnementales:** 

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement

ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

# 7. Manutention et stockage

Manutention



Date de la Révision: 01/11/2024

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une

évacuation localisée peut être requise.

Conseils de manipulation: Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection

approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas goûter

ni avaler. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Mesures de prévention des

contacts:

Données non disponibles.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manger, ne pas

boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après

l'usage.

**Entreposage** 

Conditions de stockage sûres: Conserver à l'écart de matières incompatibles. Conserver dans l'emballage

d'origine à fermeture étanche.

Matériau d'emballage sûr: Données non disponibles.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Paramètres de Contrôle

**Limites d'Exposition Professionnelle** 

Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source			
Glycerine - poussière totales	PEL	15 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)			
Glycerine - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)			
Glycerine - poussière totales	TWA	50 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)			
	TWA	15 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)			
Glycerine - Fraction alvéolaire.	TWA	15 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)			
	TWA	5 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)			
Acetic acid	TWA	10 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)			
	STEL	15 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)			
	PEL	10 ppm 25 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)			
Ethylene glycol - Aérosol, inhalable.	STEL	10 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2017)			
Ethylene glycol - Fraction vapeur	TWA	25 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2017)			
	STEL	50 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de			





Date de la Révision: 01/11/2024

	l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2017)
	l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2017)

	_			
Nom chimique	Туре	Valeurs Limites d		Source
Glycerine - Brouillard respirable.	TWA		3 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers limite d'exposition pour les substances
roopirabio.				chimiques (Commission des accidents du
				travail) et ses modifications. (07 2007)
Glycerine - Brouillard	TWA		10 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de
				travail), ainsi modifiées (09 2017)
Glycerine - Fraction	TWA		3 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de
alvéolaire.				l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (01 2020)
Glycerine - Fraction	TWA		10 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de
inhalable.				l'exposition aux agents biologiques ou
				chimiques), ainsi modifiées (01 2020)
Glycerine - brume totale	TWA		10 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers limite d'exposition pour les substances
				chimiques (Commission des accidents du
				travail) et ses modifications. (06 2021)
Acetic acid	STEL	15 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers
				limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du
				travail) et ses modifications. (07 2007)
	TWA	10 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers
				limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du
				travail) et ses modifications. (07 2007)
Acetic acid	STEL	15 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de
				l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
	T) A / A	10 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de
	TWA			l'exposition aux agents biologiques ou
A .:	73444	10	05 / 0	chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Acetic acid	TWA	10 ppm	25 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de
				travail), ainsi modifiées (09 2017)
	STEL	15 ppm	37 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du
				Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Ethylene glycol - Vapeur.	CEILING	50 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers
				limite d'exposition pour les substances
				chimiques (Commission des accidents du
Ethylene glycol - Vapeurs et	CEILING	50 ppm	127 mg/m3	travail) et ses modifications. (07 2007)  Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du
brouillard.		оо ррт	127 mg/mo	Travail - Règlement sur la qualité du milieu de
				travail), ainsi modifiées (09 2017)
Ethylene glycol - Aérosol, inhalable.	STEL		10 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou
IIIIaiabie.				chimiques), ainsi modifiées (01 2020)
Ethylene glycol - Aérosol total	CEILING		100 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers
				limite d'exposition pour les substances
				chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (06 2022)
	TWA		10 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers
	1 **/ `		-	limite d'exposition pour les substances
				chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (06 2022)
	STEL		20 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers
	O I L L		<b>5</b>	limite d'exposition pour les substances
				chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (06 2022)
	i			travaily et ses modifications. (00 2022)



Date de la Révision: 01/11/2024

Contrôles Techniques Appropriés Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une

évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à

coques).

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas

de risque de contact avec la peau.

Protection de la peau et du

corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection Respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manger, ne pas

boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après

l'usage.

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique:LiquideForme:LiquideCouleur:Brun

Odeur: Caractéristique

Seuil de perception de l'odeur: Données non disponibles.

**pH**: 6

Point de fusion/point de congélation: -20 °C -4 °F

Température d'ébullition initiale et

intervalle d'ébullition:

Données non disponibles.

Point d'éclair: Sans objet

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure Donne

(0/\_).

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure:
Limites d'explosivité - inférieure:
Données non disponibles.
Pression de vapeur:
Données non disponibles.
Données non disponibles.
Données non disponibles.



Date de la Révision: 01/11/2024

Densité relative: 1.14

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau: Soluble

Solubilité (autre): Données non disponibles.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau): Données non disponibles.

Température d'auto-inflammabilité:Données non disponibles.Température de décomposition:Données non disponibles.Viscosité:Données non disponibles.

# 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Données non disponibles.

**Stabilité Chimique:** La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

**Conditions à Éviter:** Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Acides forts. Bases fortes.

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

# 11. Données toxicologiques

# Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

Contact Cutané: Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.

**Ingestion:** Nocif en cas d'ingestion.

# Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation:** Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

**Ingestion:** Données non disponibles.



Date de la Révision: 01/11/2024

# Renseignements sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

**Produit:** ETAmél: 1,964.46 mg/kg

Cutané

Produit: ETAmél: 3,511.32 mg/kg

Inhalation Produit:

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol CL 50 (Rat): > 4.6 mg/l

Glycerine CL 50 (Rat): > 5,850 mg/m3

Acetic acid CL 50 (Rat): 12.7 mg/l

Ethylene glycol CL 50 (Rat): > 2.5 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol in vivo (Humain): Légèrement irritant.

Acetic acid in vivo (Lapin): Légèrement irritant., 72 h

Ethylene glycol in vivo (Lapin): non irritant, 8 d

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol Lapin, 24 h: non irritant

Ethylene glycol Lapin, 24 h: non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

**Produit:** Données non disponibles.



Date de la Révision: 01/11/2024

Cancérogénicité

**Produit:** Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

**Produit:** Données non disponibles.

In vivo

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

**Risque d'Aspiration** 

**Produit:** Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

# 12. Données écologiques

# Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.



Date de la Révision: 01/11/2024

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 75,200 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Glycerine CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 54,000 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Acetic acid CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 1,000 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Ethylene glycol CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 72,860 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Glycerine CL 50 (Daphnia magna, 48 h): 1,955 mg/l Résultat expérimental Résultat

expérimental, étude d'appui

Acetic acid CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 65,000 µg/l

CE 50 (Daphnia magna, 48 h): > 1,000 mg/l Résultat expérimental Résultat

expérimental, étude clé

Ethylene glycol CE 100 (Daphnia magna, 48 h): > 100 mg/l Résultat expérimental Résultat

expérimental, étude clé

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethylene glycol DSENO (Pimephales promelas): 15,380 mg/l Résultat expérimental Résultat

expérimental, étude sur le poids de la preuve

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol DSENO (Daphnia magna): > 15,000 mg/l extrapolation basée sur le

regroupement de substances (approche par catégorie) Lecture croisée fondée sur le regroupement des substances (approche par catégorie), étude

fondée sur le poids de la preuve

Acetic acid DSENO (Daphnia magna): 22.7 mg/l Résultat expérimental Résultat

expérimental, étude d'appui

Toxicité pour la flore aquatique

**Produit:** Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

**Produit:** Données non disponibles.

Date de la Révision: 01/11/2024

Substance(s) spécifiée(s):

Glycerine 94 % Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

Acetic acid 96 % (20 d) Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

Ethylene glycol 90 - 100 % (10 d) Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol Leuciscus idus, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 100 Sédiment

aquatique Résultat expérimental, étude clé

Acetic acid Divers, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 3.16 Sédiment aquatique

QSAR, étude clé

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol Log Kow: -1.47

Glycerine Log Kow: -1.76

Acetic acid Log Kow: -0.17

Ethylene glycol Log Kow: -1.36

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Données non disponibles.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.

# 14. Informations relatives au transport

TDG:



Date de la Révision: 01/11/2024

Non réglementé

#### CFR / DOT:

Non réglementé

#### IMDG:

Non réglementé

#### **Further Information:**

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connnaissement.

# 15. Informations sur la réglementation

# Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité Chimique Quantité à déclarer

Acetic acid 5000 lbs. Ethylene glycol 5000 lbs.

# Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

#### Catégories de danger

Risques immédiats (aigus) pour la santé Toxicité aiguë (toute voie ou exposition)

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Non réglementé.

É.U. EPA Loi sur le Droit à l'Information de la Communauté et des Plans d'Urgence (EPCRA) SARA Titre III Section 313 Agents Chimiques Toxiques (40 CFR 372.65) - Notice Requise du Fournisseur Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.



Date de la Révision: 01/11/2024

# Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

**ATTENTION** 

Cancer et Dommages Reproductifs - www.P65Warnings.ca.gov

# Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

**Convention de Rotterdam** 

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC:

COV réglementaire (moins l'eau et : 310 g/l

le solvant exonéré)

COV - Méthode 310 : 18.74 %



Date de la Révision: 01/11/2024

		ta			

AU AIICL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

ONT INV: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques

Existantes:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits

chimiques Inv.:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

INSQ: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.



Date de la Révision: 01/11/2024

Inventaire de Nouvelle-Zélande de

Produits chimiques:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Philippines PICCS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

TCSI: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

CH NS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

TH ECINL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

VN INVL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

# 16. Autres informations

Date de la Révision: 01/11/2024

Version n°: 2.2

Autres Informations: Données non disponibles.



Date de la Révision: 01/11/2024

Avis de non-responsabilité:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.